Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1983)

Heft: 672

Artikel: Humeurs : la relance et le souvenir

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024792

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HUMEURS

La relance et le souvenir

Les journaux se sont retrouvés pour rappeler le 50° anniversaire de la prise du pouvoir par Hitler. Le caporal «bohémien», en fait né à Braunau, a dû son succès auprès de la majorité des Allemands, non à une franche promesse de guerre, mais à une réanimation de l'économie grâce à la production d'armements.

Cinquante ans plus tard, la recette semble être reprise par tous les ménages nationaux. Accommodée, bien sûr, en Suisse, elle porte la mention «à usage interne». Tout de même, comme hors-d'œuvre, quelques dizaines supplémentaires de camions Mercédès-Saurer; puis, comme entrée, toujours dans le cadre du renforcement de l'économie suisse, 272 millions surtout pour le système de guidage Skyguard et des fusées pour les obus d'artillerie. Que nous servira-t-on pour le plat de résistance?

Casa lingua, fast food, nouvelle cuisine, on a tout de même de la peine à se défaire de ce fond de sauce qui colle à la casserole.

ÉCONOMIE DE MARCHÉ

De passage à Lausanne

Lausanne, ville du tertiaire, n'a jamais attiré les industries, mais a eu quelque succès auprès des établissements d'enseignement, des compagnies d'assurances, et des états-majors d'entreprises. Sociétés holdings et autres centrales administratives ou commerciales ne se trouvent pas si mal au bord du Léman, à mi-chemin entre Cointrin et les champs de neige, sur le lieu de deux fabriques de

managers (Imede) et de cadres d'entreprises (Ecole des HEC).

C'est ainsi que Lausanne a pu accueillir, dans les deux décennies écoulées, notamment le centre européen de services et de vente d'Alcoa, le quartier général européen de Grace Chemicals, le siège social de Kodak SA, la société de développement de Tetra Pack, l'état-major européen de Philip Morris, etc.

VITE INSTALLÉ, VITE REPARTI

L'ennui avec ce genre de maisons-bureaux, c'est leur caractère volatile. Vite installées, vite reparties. La presse se fait l'écho plus ou moins fidèle des arrivées (photo de maquette, de remise de clé, d'autorités municipales accueillantes) et des départs (titre noir, interview du syndic navré, rappel des contraintes économiques). Selon les cas, la mauvaise nouvelle est vraie (comme pour British Leyland International Services), ou constitue une rumeur qui s'avère sans fondement (Philip Morris).

Le dernier en date des départs annoncés concerne la centrale administrative et commerciale du groupe Interfood, constitué en 1970 lors du rachat de Chocolat Tobler SA par Suchard Holding SA. Interfood vient de disparaître du Registre du commerce, remplacé par Jacobs Suchard SA, à la suite de la fusion du chocolat dans le café (cf. DP 648/26.8.82). Moins de quatre ans après l'inauguration en grande pompe de son nouveau bâtiment à l'avenue de Cour, Jacobs-Suchard (ex-Interfood) va le quitter pour replier les activités industrielles du groupe sur Serrières NE (production) et, bien sûr, sur Zurich.

RADICALEMENT VÔTRES

MM. Delamuraz et Martin, qui président respectivement autant que radicalement aux destinées de

l'économie vaudoise et de la Ville de Lausanne, ont bien rencontré encore le 28 janvier dernier MM. Celio, président du conseil d'administration, et Jörg von Wyss, directeur général, de la société partante. En vain bien sûr. L'administrateur-délégué Klaus J. Jacobs en avait décidé autrement. Et il explique ouvertement pourquoi dans une interview à la «Schweizerische Handelszeitung» (10.2.1983). Ses commentaires à ce sujet méritent une citation intégrale, à titre d'exemple d'un mode de pensée (économico-financière) basé sur le calcul le plus froid (trad. DP).

«La question du site d'implantation est dominée par le retour de la technologie, respectivement des collaborateurs occupés à Lausanne, sur le lieu de l'activité de production, soit à Neuchâtel. D'autres employés seront repris, qui auront à développer une nouvelle stratégie pour les affaires internationales du groupe. Quant aux autres collaborateurs, ils se verront proposer, dans les deux à trois ans à venir, des solutions acceptables pour toutes les parties en cause.

» Naturellement, le canton de Vaud se défend, et pas seulement pour des raisons fiscales. Nous avons effectué une analyse approfondie et précise du site d'implantation de Lausanne. Il en ressort que sur ce plan Lausanne et Zurich se valent bien. Mais si l'on examine les choses de plus près, on voit que nous devons mettre des managers expérimentés à la tête d'une entreprise. Certes, il y a bien une direction à Lausanne, mais trop âgée (überaltert) et trop peu nombreuse; concrètement, nous pourrions transférer environ quatre cadres supérieurs à Zurich (dont deux habitent l'agglomération lausannoise), et nous devrions en déplacer une douzaine de Zurich. En d'autres termes, il faudrait compter six millions de francs de frais de déménagement, sans parler des coûts annuels supplémentaires, entraînés par de tels transferts, tant il est vrai que personne ne se déplace ainsi sans compensation financière.

»Les bureaux de Lausanne, avec leur soixante